



Colloque international – 8-9 novembre 2022

« Protection sociale, gestion des risques et développement durable à Madagascar : analyses malgaches et perspectives comparées »

Colloque de restitution des travaux du projet de recherche Protect et perspective comparée
Institut Confucius, Université d'Antananarivo, Madagascar
Protect-GRC22

➤ Contexte et questionnements

Depuis les années 2000, la protection sociale s'est imposée au cœur de l'agenda des politiques de développement. De nombreux dispositifs ont été développés, comme les socles universels de protection sociale (Bureau international du travail), la Couverture santé universelle (CSU) ou du développement des programmes de transferts ciblés sur les personnes les plus vulnérables. A Madagascar comme dans de nombreux pays parmi les moins avancés, l'élaboration d'un programme national de protection sociale adapté aux besoins et aux spécificités institutionnelles constitue un défi essentiel qui reste à relever. L'enjeu s'avère d'autant plus critique dans le contexte récent marqué par la pandémie mondiale de la Covid 19, mais aussi pour Madagascar, par l'une des plus sévères famines de ces dernières décennies qui a touché le sud du pays et par la succession de plusieurs cyclones dévastateurs dans la première partie de l'année 2022.

Comme dans de nombreux pays, les réflexions sur la protection sociale à Madagascar mobilisent différents acteurs, nationaux et internationaux, qu'ils soient institutionnels, étatiques, ou issus de la société civile. Partant du constat que la protection sociale contributive du secteur formel ne concerne qu'une fraction minimale de la population, se développent des dispositifs alternatifs, souvent locaux, parfois informels. Ils visent à aider les populations à faire face aux nombreuses perturbations qui les affectent, que celles-ci relèvent de l'«âpreté du quotidien» (comme la maladie d'un membre de la famille) ou de chocs plus globaux comme les événements climatiques (cyclones, sécheresses) ou plus récemment les conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid 19.

La réflexion sur la mise en œuvre et l'élargissement de dispositifs de protection sociale adaptés aux pays les moins avancés suppose de répondre aux questions suivantes.

- (i) Alors que les politiques de protection sociale sont souvent impulsées par les acteurs internationaux, comment favoriser l'appropriation par les acteurs nationaux ?
- (ii) Comment assurer une protection sociale dans une économie largement non salariale, caractérisée par un degré élevé d'informalité de l'emploi ?
- (iii) Comment faire face aux besoins exacerbés d'une population particulièrement pauvre et vulnérable, exposée à des risques et chocs nombreux et multidimensionnels ?
- (iv) Comment penser l'articulation entre mécanismes formels et mécanismes informels de protection sociale ?

(v) Quelles modalités de financement mettre en œuvre ?

(vi) Comment intégrer gestion d'urgence, protection sociale et développement ?

➤ Objectifs scientifiques et valorisation sociétale

Le colloque « Protection sociale, gestion des risques et développement durable à Madagascar » a pour objectif de contribuer au traitement de ces questionnements. Il vise à documenter les réponses aux chocs qui affectent les populations et la pertinence des actions conduites dans leur apport à la résilience et à la réduction de la vulnérabilité. Il interrogera également les processus d'élaboration des politiques nationales de protection sociale, la diversité des mécanismes de protection sociale à l'œuvre et les conditions de leur intégration.

Le colloque s'appuiera pour cela sur les travaux menés depuis 2017, dans le cadre du projet de recherche Protect, Protection sociale à Madagascar (financement Nouvelle Aquitaine, Université de Bordeaux et IRD)¹. Le colloque vise également l'ouverture à de nouvelles contributions nationales et la dimension comparative internationale afin de contribuer à structurer le paysage de la recherche sur la protection sociale, l'urgence et le développement durable. Une valorisation des communications par une mise en ligne et par la publication des communications sélectionnées dans des revues scientifiques et au sein d'un ouvrage de synthèse des travaux sont prévues.

➤ Présentation des travaux

1) Thème 1. *Les formes de la protection sociale à Madagascar et perspective comparée*

Quelles sont les mécanismes de protection sociale accessibles aux populations ? Pour quels effets en termes de protection des conditions de vie ? Comment les politiques nationales de protection sociale sont-elles fabriquées ? Les travaux issus du projet de recherche Protect seront mis en dialogue avec d'autres travaux sur les formes de la protection sociale à Madagascar et ailleurs. Les contributions pourront porter sur les différentes échelles auxquelles se construit la protection sociale que ce soit au niveau transnational, national ou local, sur les différents types de dispositifs existants et leur articulation, sur leur effet en termes de protection des conditions de vie et de renforcement de la résilience.

2) Thème 2. *Gestion des risques, urgence et développement durable*

La protection sociale constitue une composante essentielle du pilier de la soutenabilité sociale et les travaux menés sur la protection sociale montrent l'intérêt de penser l'articulation entre la protection sociale, l'urgence et le développement durable. Il reste en effet impossible de dissocier les différentes dimensions du risque et les risques sociaux interagissent avec les autres dimensions du risque. Madagascar est largement exposé aux risques naturels, dont l'amplification est attendue avec le changement climatique (cyclones et sécheresses). Face aux événements dévastateurs, on observe parfois une difficile articulation entre urgence et développement. La volonté de développer une protection sociale adaptative est souvent contrecarrée ou du moins entravée par les événements catastrophiques, réduisant les capacités des populations à s'engager dans ces processus.

¹ Le projet de recherche Protect étudie l'articulation des logiques multiples façonnant les formes de la protection sociale à Madagascar et a pour finalité de caractériser les formes de la protection sociale à Madagascar, d'analyser leur adéquation avec les besoins des populations (pauvreté, vulnérabilité, résilience), et d'identifier les acteurs en jeu, leurs logiques et leurs interactions afin de proposer des pistes d'amélioration aux acteurs impliqués (institutions internationales et gouvernementales, coopérations décentralisées, entreprises multinationales, ONG, associations).. Le site internet du projet de recherche est disponible à l'adresse suivante : <https://www.bse.u-bordeaux.fr/recherche/projet-protect/>

➤ Dialogue entre les acteurs

Deux table-rondes seront organisées pour permettre l'interaction entre des représentant.e.s du monde de la recherche et celui des représentant.e.s du monde des praticiens du développement et de l'urgence

- 1) Table ronde introductive. *Protection sociale et gestion des risques et catastrophes : de l'urgence au développement ?*
- 2) Table ronde finale. *Quelle recherche pour guider les pratiques du développement au service de l'amélioration des conditions de vie ?*

➤ Appel à communications

Ce colloque sera l'occasion de présenter des travaux sur la protection sociale, la gestion des risques et des catastrophes et le développement durable. Les travaux pourront porter sur Madagascar ou d'autres pays et pourront adopter une perspective comparative.

Les propositions de communication pourront relever de champs disciplinaires variés (anthropologie, aménagement et urbanisme, démographie, droit, économie, gestion, sociologie, sciences politiques, géographie, histoire, ...). Elles préciseront, en deux pages maximum, la problématique, la méthodologie et le cadre d'analyse, les résultats attendus, et les principaux éléments bibliographiques.

Les propositions pourront être rédigées en français ou en anglais. Les présentations orales se feront en français ou en anglais. *Le respect de ces consignes conditionne l'examen de toute proposition par le comité scientifique.*

A titre indicatif, les sessions thématiques envisagées seront les suivantes

- 1) Dispositifs de protection sociale, conditions de vie et accès aux services sociaux de base
 - a. La couverture du risque santé et des autres risques sociaux
 - b. Efficacité des mécanismes de protection sociale
 - c. Protection sociale contributive et non contributive
 - d. Protection sociale formelle et informelle
- 2) Acteurs, normes et valeurs de la protection sociale : conflits, rapports d'influence et arrangements au cœur de la construction des systèmes de protection sociale
- 3) Ethique et théorie de la justice : quelle protection sociale dans une optique de développement durable et de soutenabilité sociale ?
- 4) Protection sociale adaptative et gestion des risques et catastrophes
 - a. Appui aux agricultures familiales et autres activités génératrices de revenu en situation post-crise
 - b. Gestion et réinstallation des personnes déplacées suite à des catastrophes
 - c. Articuler prévention, urgence et relèvement
- 5) La protection sociale et la protection des populations à l'épreuve de la pandémie mondiale de la Covid 19
- 6) Genre, care et protection sociale
- 7) Protection sociale et populations spécifiques (enfance, personnes âgées et dépendantes, personnes en situation de handicap)

➤ **Comité d'organisation :**

Mampianina Christian Andrianaivo³, Tantely Andrianantoandro, Lucas Chereault³, Isabelle Droy³, Claire Gondard¹, Mahefasoa Randrianalijaona², Djohary², Holimalala Randriamanampisoa², Loïc Pian³

1. BSE (UMR CNRS 6060 et Université de Bordeaux),
2. CERED (Université d'Antananarivo),
3. Clersé (UMR CNRS, Université de Lille et SciencesPo Lille)
4. UMI Source (IRD et Université de Paris Saclay),

➤ **Comité scientifique :**

Djohary Andrianambinina (Université d'Antananarivo), Tsiry Andrianampiarivo (Université de Grenoble), Jérôme Ballet (Université Bordeaux Montaigne), Stéphanie Carrière (IRD), Matthieu Clément (Université de Bordeaux), Isabelle Droy (IRD-), Andres Garchitorea (IRD), Vincent Geronimi (Université Paris Saclay), Isabelle Guérin (IRD), Rima Hawi (Université Paris Saclay), Chiarella Matern (Institut Pasteur de Madagascar), Mahefasoa Randrianalijaona (Université d'Antananarivo), Holimalala Randrianmanampisoa (Université d'Antananarivo), Voahirana Tantely Andrianantoandro (Université Catholique de Madagascar), Marie Thoreux (IRAM), Jeannot Ramiamanana (Université Catholique de Madagascar), Julien Salava (Université d'Antananarivo), Boniface Komena (Université de Bouaké), Coura Kane (Université de Bamby), Benoît Lallau (Sciences Po Lille)

➤ **Calendrier de soumission et de sélection**

Soumission des propositions : **20 août 2022**

Réponse aux auteur.e.s : **10 septembre 2022**

Format des propositions de communication

Les propositions de communication prendront la forme d'un résumé analytique (deux pages maximum, soit 1 000 mots) présentant l'intérêt de la question de recherche traitée, la problématique, la méthodologie appliquée, les principaux résultats et les principales références bibliographiques).

Toutes les propositions de communications doivent être envoyées sur le site :

<https://protect-grc22.sciencesconf.org/>